



## Point 2 du projet d'ordre du jour provisoire

**Première réunion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**

**Rome, 9 – 11 octobre 2002**

## PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du président et des vice-présidents de la Première réunion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire.
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des séances.
3. Rapport sur la situation relative à la signature et à la ratification du Traité.
4. Adoption du Règlement intérieur de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire.
5. Élaboration du Programme de travail et budget de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire.
  - 5.1. Examen des éléments éventuels du programme de travail:
    - a. *Projet de Règlement intérieur et de Règles de gestion financière, pour examen par l'Organe directeur.*
    - b. *Mandat du Groupe d'experts sur les modalités de l'accord type sur le transfert de matériel.*
    - c. *Projet de procédures visant à faciliter l'application, pour examen par l'Organe directeur.*
    - d. *Consultations avec les centres internationaux de recherche agronomique et d'autres institutions internationales compétentes.*
    - e. *Coopération avec les organismes internationaux compétents.*

- f. *Stratégie de financement de la mise en œuvre du Traité, pour examen par l'Organe directeur.*

5.2 Consolidation du Programme de travail et budget.

6. Situation des ressources extrabudgétaires allouées aux activités de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire.
7. Autres questions.
8. Date et lieu de la deuxième réunion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire.
9. Adoption du rapport.